

Souper-bénéfice annuel d'Action intégration en déficience intellectuelle
Les élus de Brossard participent à une bonne cause

Brossard, le 27 mars 2014 – Le maire de Brossard, Paul Leduc, accompagné de conseillers municipaux, était parmi les convives du souper-bénéfice annuel d'Action intégration en déficience intellectuelle (AIDI) qui s'est déroulé au centre socioculturel de Brossard le 22 mars dernier.

Quelque 325 invités ont pris part à ce souper-bénéfice organisé par la conseillère municipale Francine Raymond et les membres du conseil d'administration d'AIDI. Ce rassemblement, des plus conviviaux, a permis d'amasser des fonds pour les personnes de Brossard et des villes avoisinantes ayant une déficience intellectuelle. L'argent recueilli servira à améliorer leur qualité de vie et à financer leurs activités de loisir.



Bas de vignette (de gauche à droite)

René Fontaine, trésorier, AIDI; Sylvie Léger, directrice générale, AIDI; Francine Raymond, conseillère (secteurs A-B); Doreen Assaad, conseillère (secteurs J-L-N-X-Y); Pierre Jetté, conseiller (secteurs I-O-R); Paul Leduc, maire; Yves Gougeon, président du C. A., AIDI; Louise Côté, administratrice, AIDI; Alexandre Plante, conseiller (secteur S); André Bellerose, administrateur, AIDI; Daniel Lucier, conseiller (secteurs M-N), et Pierre O'Donoghue, conseiller (secteurs B-A).

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311